

VILLE DE LAC ST JOSEPH

RÉSUMÉ DE LA PLÉNIÈRE DU 18 JUILLET 2011

Dossier 158 Thomas-Maher

- Le propriétaire a rencontré à nouveau Monsieur Bourgault et les membres du CCU et doit refaire de nouveaux devis qu'il nous soumettra. Nous aviserons lorsque nous les aurons reçus mais pour le moment on met le dossier en suspens.

Tennis

- M. Jacques Coulombe mentionne que des travaux importants devront être faits si nous voulons conserver nos tennis. On a déjà donné un contrat de 4 000 \$ pour réparer des fissures mais il en coûterait environ 21 000 \$ mais on pourrait déduire le montant versé de 4 000 \$. Les membres du Conseil sont d'accord pour que les travaux soient faits mais on préférerait attendre en 2012.

Dossier 388 Chemin Thomas-Maher

- Demande de dérogation acceptée.

Dossier 904 Chemin Thomas-Maher

- On demande la démolition de la plateforme sur la rive à moins qu'il ne puisse prouver que c'était là auparavant. On recommande également l'imposition d'une amende de 300 \$ pour avoir construit sans permis. L'état de notre dossier ne démontre pas qu'il y avait une plateforme auparavant et on ne considère pas que c'est un bâtiment temporaire. On constate que cette structure correspond à la définition d'une construction et donc aucune construction n'est permise sur la rive.

Dossier 422-424 Chemin Thomas-Maher

- Monsieur Patrice Towner vient nous parler de ses constatations quant aux travaux à être exécutés sur le Chemin Thomas-Maher. Des travaux de réparations doivent être faits sur la route face aux 422-424 Chemin Thomas-Maher. Après consultation avec M. Patrice Towner de la firme Génivar, celui-ci ne recommande pas de refaire le ponceau au 422 mais plutôt de l'allonger puisque le ponceau est encore en bon état. Il recommande d'ajouter une feuille et un joint de béton. Le contrat pourrait être scindé pour les travaux de réfection et le pavage. Quant à la surveillance des travaux, les coûts seraient d'environ 10 000 \$. Ce serait un contrat d'environ 100 000 \$ avant taxes. Ces travaux pourraient être effectués à l'automne 2011